



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Interprofession de la charcuterie AOP

Conférence de presse du 7 juin 2021 à St-Aubin (FR)

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Monsieur le Vice-directeur de l'OFAG,
Monsieur le président de l'Interprofession,
Mesdames, Messieurs,

Que de chemin parcouru ! Que d'abnégation, de persévérance et de collaboration intercantonale pour arriver au dépôt de votre demande d'Appellation d'origine protégée pour deux produits phares de notre patrimoine culinaire : le Jambon de la borne et le Bouttefas. Ce serait la première AOP attribuée à un produit carné en Suisse, un exploit que je tiens à relever.

Au nom du Conseil d'Etat fribourgeois, j'adresse de chaleureuses félicitations à tous les acteurs de l'Interprofession de la Charcuterie AOP et tout particulièrement à Christian Deillon qui œuvre pour cette AOP depuis plus de 20 ans. Vous avez su faire œuvre de pionnier, vous unir au-delà des frontières et de l'esprit de clocher, chercher des solutions et innover pour mettre en valeur vos produits et surtout leur assurer un bel avenir. Comme je le dis si souvent tradition et innovation ne s'opposent pas bien au contraire, vous en faites une fois de plus la preuve aujourd'hui. Les innovations d'hier sont la base des traditions d'aujourd'hui, comme certaines innovations d'aujourd'hui renforceront ou initieront les traditions de demain.

Vous n'avez pas chômé ! Il y a tout juste 5 ans, les cantons de Vaud et de Fribourg vous remettaient les résultats des études de la Haute école bernoise des sciences agronomiques, forestières et alimentaires. La première montrait l'intérêt de s'organiser en filières pour se positionner sur le marché. La seconde démontrait que le choix de certaines races porcines associé à un affouragement local offrait une typicité à la viande qui pouvait légitimer une AOP. Mais il y avait loin de la théorie aux solutions concrètes. Vous avez su vous fédérer, du producteur de céréales au boucher en passant par le meunier et l'éleveur de porcs, oublier les rivalités et travailler de concert au profit de toute une filière. Votre travail a obtenu l'imprimatur de l'Office fédéral de l'agriculture, ce qui est déjà une formidable reconnaissance.

L'obtention de cette AOP offrira une belle valorisation du travail de toute votre filière comme c'est le cas pour celle du Gruyère AOP ou du Vacherin fribourgeois AOP et depuis peu de la Cuchaule AOP ou encore la Poire à Botzi. Déboussolés par le flot de produits industriels à la provenance et aux conditions de fabrication peu transparents qui inonde les étals, les consommateurs et les consommatrices sauront reconnaître et faire honneur à l'excellence de vos merveilleux produits.

Là où s'épanouit la vache, le cochon prospère. Depuis des siècles l'élevage laitier de nos campagnes s'est conjuguée avec l'élevage porcin pour valoriser le petit-lait. C'est dire si le Jambon de la Borne comme le Boutefas sont ancrés dans notre tradition et notre identité. La filière porcine est un maillon essentiel de notre agriculture. Elle a su, ces dernières années, se moderniser et privilégier le bien-être animal, de l'élevage à l'abattage.

Votre démarche innovante qui allie race porcine et affouragement local la singularise, lui assure l'excellence et correspond en tout point à l'attente des consommateurs et de l'évolution de notre société. Des atouts primordiaux pour assurer la pérennité de vos savoir-faire, de vos métiers et des revenus de vos familles.

Dans 30 ou 50 ans, lorsqu'ils se pencheront sur l'histoire de leur patrimoine culinaire et de leur patrimoine immatériel, les Vaudois et les Fribourgeois se féliciteront que des hommes et des femmes ont su, au tournant des années 2020, valoriser et protéger les merveilleux produits que sont le Boutefas et le Jambon de la Borne.

Je terminerai en saluant la bonne collaboration avec nos voisins vaudois, je le dis en toute amitié et sincérité, lorsque nos cantons s'allient et collaborent, que ce soit dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la terre de manière générale, de la promotion des produits locaux, de la pêche, de la chasse ou des domaines institutionnels comme le Copil Rivelac ou le promotion et la défense de notre système de milice et j'en passe, car je pourrais continuer longuement, c'est un succès.

Merci à tous les acteurs qui ont contribué à ce nouveau succès et longue vie à la collaboration valdo-fribourgeoise.

Un grand merci à toutes et tous !